



صندوق الإيداع والتدبير
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Paris, le 10 septembre 2002

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de **SINDIBAD** : fonds d'amorçage pour
les jeunes entreprises innovantes au Maroc

La Caisse des dépôts et Consignations via sa filiale CDC PME et la Caisse de Dépôt et de Gestion marocaine créent le fonds d'amorçage SINDIBAD auquel souscriront des investisseurs marocains et la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Constitué, sous forme de société anonyme (SA), dans le cadre du volet Valorisation de la Recherche du Fonds de Solidarité Prioritaire franco-marocain (FSP), ce fonds vise une capitalisation d'au moins 50 MDH (5 M€).

Son objectif est de faire émerger au Maroc des entreprises innovantes performantes provenant ou s'appuyant sur les pôles d'excellence marocains dans la technologie (universités, écoles, entreprises de haute technologie) et également dans l'industrie classique (agriculture, pêche, ...). Le terme innovant caractérise toute entreprise ou projet d'entreprise reposant sur le développement de service, procédé technologique ou industriel novateur dont la viabilité repose sur un savoir-faire original et/ou sur des titres de propriété intellectuelle.

Le Fonds investira en moyenne 1,5 million de Dirhams (150 Keuros) par participation. Son engagement maximum dans une société ne dépassera pas 8% du montant des fonds levés. Les investissements seront concentrés sur les phases initiales de la création d'entreprises. L'investissement initial se fera dès le premier tour de table financier. Le Fonds n'aura pas vocation à accroître sa participation mais il pourra accompagner si nécessaire les tours de table suivants des entreprises de son portefeuille. Le fonds investira au total dans une quinzaine de sociétés.

La création de SINDIBAD s'inscrit comme une action incitative forte en faveur de la création d'entreprises innovantes et contribuera à conforter et accélérer le développement du marché du capital risque marocain, fort d'une douzaine de fonds gérant plus de 200 M€, en générant le flux d'affaires amont requis pour un fonctionnement efficace.

SINDIBAD est temporairement dirigé par Henri Oliva qui assure le démarrage opérationnel du fonds, dont la responsabilité sera confiée à un gestionnaire marocain confirmé.

Ce fonds d'amorçage est l'une des premières réalisations de la convention de partenariat conclue entre la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse de dépôt et de gestion du Maroc.

Contact CDC PME - isabelle.ginestet@caissedesdepots.fr - 33140499937

Contact CDG - kaiss@cdg.org.ma - 212.37.66.92.58